



MAIRIE

DE

PUYBEGON

81390



ARRÊTÉ :

AR_001_2025

Autorisation course cycliste "Coupe de France Grand Prix d'ouverture"

Le maire de la commune de PUYBEGON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,

Vu la demande présentée par le Président d'Albi Vélo Sport en vue d'obtenir l'autorisation de passage pour la course cycliste intitulé Coupe de France Grand Prix d'ouverture.

Vu l'intérêt général,

ARRÊTÉ :

Article 1

Le dimanche 2 mars 2025 départ de la course à 9h de Carlus, passage sur les hauteurs de Puybégon (D10/D15) entre 10h20 et 10h45.

Article 2

De 10h15 à 10h45, la circulation pourra être perturbée.

Article 5

La signalétique correspondante sera mise en place par l'association.

Article 6

Le Maire, la gendarmerie de Graulhet sont chargées chacune en ce qui la concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,

Robert CINQ.

Pour extrait certifié conforme

Le 21/01/2025

